

**La prochaine séance du Conseil Municipal des Jeunes aura lieu le mercredi 23 février 2022, à 17h à l'Hôtel de Ville.**

À l'ordre du jour de cette prochaine réunion :

- Débriefing de la visite des services techniques et de l'entretien avec le Directeur,
- Travail sur les projets : faisabilité et priorisation,
- Présentation de l'événement du Carmentran.



## Compte-rendu 3<sup>ème</sup> séance du Conseil Municipal des Jeunes



Contactez nous :

[cmj@mairie-valreas.fr](mailto:cmj@mairie-valreas.fr)



Les Jeunes Élus sont cordialement invités à assister aux festivités du Carmentran.

**Rendez vous le mercredi 2 mars, à 16h, place de l'Hôtel de Ville.**



Au programme :  
visite du  
Centre Technique  
Municipal

**Mercredi 19 janvier 2022**  
**Centre Technique Municipal de Valréas**

**Présents Adultes** : Sandrine Dermeghsian, Sibylle Généston, Christiane Mery, Olivier Paillart et Bruno Valle.

**Excusés adultes** : Marie-Andrée Gagnière.

**Présents jeunes** : Hynd Akanny, Clément Baqué, Naïl Barqi, Sarah Collat, Emy Gauthier, Oumaïma louaj, Constance Valle-Coppin et Théo Zezza.

**Excusés jeunes** : Amir Bouzelmat, Jade Delafraye, Marouane El Youssfi Thalia Juste, Mattéo Mainier, Gabin Strainchamps.

**1 : Visite des locaux du Centre Technique Municipal (C.T.M) par Denis Duciel, Directeur du C.T.M , assisté de son adjoint André Héritier et de Jacky Vinson du service espaces verts.**

Nous avons visité :

Le local des festivités, le local patrimoine bâti, les serres, les locaux de la voirie et de la mécanique ; 60 agents municipaux travaillent aux services techniques autour du Directeur.

Nous avons vu la nacelle, le « glutton » pour le nettoyage des rues de la ville, et le véhicule électrique pour les petits travaux au sein de la commune.

Les agents du service des espaces verts sont actuellement en plein nettoyage des jardinières, 350 au total.



A noter :  
la ville a obtenu en  
décembre la  
« 3ème fleur »  
au concours des  
villes et villages  
fleuris !

**Point n° 2 : Exposé sur la réalisation des projets : de l'idée à la réalisation**

Denis Duciel nous a détaillé toutes les étapes de la réalisation d'un projet en prenant comme exemple notre projet de "tribunes au stade de football" :

Analyse de la demande : de l'opportunité de réaliser cet équipement (s'assurer de la réalité du besoin) à la pré faisabilité (étude des diverses possibilités, évaluation du coût de construction et du fonctionnement)



Programme de réalisation : de la faisabilité au pré programme (prise en compte de toutes les contraintes : étude de terrain, accessibilité...) et au programme (calendrier d'exécution souhaité et demandes de financements ou de subventions).

Conception du projet et travaux (maîtrise d'œuvre): soit effectué par les agents de la mairie (en régie) soit par un bureau d'étude (architecte...). Cette phase consiste à dessiner le projet, le décrire, lever les contraintes, le chiffrer et suivre sa construction.

Réception des travaux et mise en service : veiller à la bonne réalisation des travaux (sécurité...)

Il nous a indiqué aussi la durée de toutes les étapes de réalisation d'un projet :

- Analyse de la demande : 2 à 4 mois
- Consultation Maître d'Œuvre : 2 mois
- Etudes conception : 4 à 8 mois
- Consultation des entreprises : 3 mois
- Travaux : 2 à 12 mois selon l'importance du projet.

**Point n°3 : Conclusion**

Nous devons étudier nos projets un par un pour établir une priorité et préciser ceux que nous voulons voir aboutir.